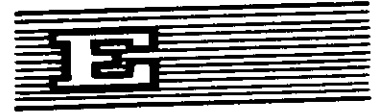




NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

52062



Distr. : LIMITED
E/ECA/ATRCW/ARCC IX/88/6
12 février 1988
Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS
UNIES POUR L'AFRIQUE

Neuvième réunion du Comité régional
africain de coordination pour
l'intégration de la femme au développement

3 - 4 avril 1988, Niamey, (Niger)

DISPOSITION POUR LA COLLABORATION ENTRE LE PROGRAMME
D'INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT
DE LA CEA ET LES ONG

Introduction

1. En effet, le PIFD/CEA qui a débuté en 1972, avec l'assistance financière et technique d'organisations gouvernementales telles que SIDA, USAID, a bénéficié de la collaboration d'organisations internationales telles que la FAO, l'UNICEF, le BIT, UNIFEM pour ne citer que ceux-là. Parmi les ONGs, IPPF, ZONTA international et Overseas Education Fund ont apporté leur appui au programme notamment pour la formation de teinturières en Côte d'Ivoire. Le Comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants a établi des relations de coopération avec le CARFF. Au fil des années, les modalités de coopération entre le PIFD/CEA et ses partenaires s'est modifié; allant de l'appui en terme de personnel et d'activités, à l'appui à des activités en passant pour certains, par le retrait. Quoiqu'il en soit, de plus en plus, des ONGs africaines et non africaines s'intéressant aux problèmes des femmes africaines, souhaitent établir des liens avec le PIFD/CEA, compte tenu du nombre croissant d'institutions intéressées par une telle coopération, compte tenu de l'environnement socio-économique dans lequel se déploie le PIFD/CEA, compte tenu du nombre et de l'urgence des solutions à apporter aux problèmes prioritaires des femmes africaines dans leur société, il apparaît indispensable de commencer à jeter les bases d'une réflexion quelque peu systématisée enfin que, le moment venu, les modalités de la coopération établies avec les ONGs puissent bénéficier de l'appui et de la coopération de tous les partenaires concernés, notamment des gouvernements des pays qui pourront bénéficier d'une telle assistance.

2. Si au cours des années 60 et 70, l'appui de la Communauté internationale à l'Afrique pouvait être considérée comme au paroxysme de son amplitude, aujourd'hui, en raison de l'effondrement continu et croissant de l'économie internationale, qui affecte plus particulièrement les sociétés africaines, à travers différentes manifestations dont le problème de la Dette, du service de la Dette, de la détérioration des termes de l'échange constituent l'épine dorsale, la question du développement africain,

se pose en des termes plus dramatiques dans tous les secteurs, mais de manière plus préoccupante concernant les femmes. Cela a sans doute été déjà dit, mais il convient de le répéter avec force car dans les sociétés de plus en plus démunies et orientées vers des modèles de développement extravertis, avec des secteurs spécifiques à promouvoir dans le cadre des échanges internationaux, on assiste à la reprise de la négligence de certaines questions dont la promotion de la contribution des femmes au développement. C'est ainsi que les programmes établis par certains pays dans le cadre de la mise en oeuvre, de l'APPER et de l'UNPAERD ne présentent pas au nombre de leurs priorités la question de la mise en oeuvre des ressources humaines, même, lorsque cela est fait à certaines étapes des exercices de programmation, au résultats final, la question des femmes se trouve évacuée sans perspective de reprise immédiate. Cela signifie en d'autres termes que les gouvernements délaissent de plus en plus cette question à des niveaux tels qu'il devient difficile pour toute autre organisation même internationale de rétablir la question des femmes et du développement à sa place dans le Plan national de développement, sans poser des problèmes politiques sérieux. Cela signifie aussi qu'il y a un vide qui est soit se crée, soit maintenu mais qui permet aux ONGs de trouver un créneau et de jouer un rôle important au niveau des communautés villageoises ou familiales selon le cas.

3. Cela est d'autant plus vrai, qu'au cours de la Décennie des Nations Unies pour la femme, le PIFD/CEA a largement contribué à l'élaboration de stratégies africaines pour les femmes dont les plus importantes sont les Stratégies d'Arusha, de même qu'il a contribué à la mise en place de structures sous-régionales et régionales qui assistaient autant que possible les mécanismes nationaux. Malgré, le démantèlement de telles structures, leur impacte et leur enseignement restent encore dans les consciences. En effet, tout permet de penser, à propos des femmes et de leurs préoccupations, qu'il y a un seuil d'efficacité tolérable, par la communauté masculine nationale et internationale à travers les décideurs et les bailleurs de fonds, pour créer et alimenter les perturbations requises pour la destabilisation des structures, et la désorganisation de stratégies cohérentes d'inspiration d'abord africaines ensuite favorables aux femmes.

4. On peut donc considérer que dans la région africaine, à ce jour, en ce qui concerne les femmes, la situation d'ensemble est moins catastrophique en terme de recherche de solutions aux problèmes de développement que l'on veut le faire le croire. En effet, on évolue dans un contexte où la situation d'ensemble est caractérisée par l'existence d'un cadre institutionnel de structures avec des fonctions identifiées autrement dit par l'existence d'un cadre institutionnel de référence,

puis, par l'existence de priorités majeures identifiées même si leurs caractéristiques ou leurs manifestation peuvent changer d'une communauté à une autre. Compte tenu d'une telle situation, les difficultés rencontrées par les ONGs dans la coopération avec les mécanismes nationaux pour l'intégration des femmes au développement doit faire l'objet d'une réflexion plus poussée pour dépasser les questions de conflits de personnalité, d'individus qui de toutes les manières même si elles existent traduisent à ce niveau là, des conflits d'intérêt inséparable de la problématique des intérêts des institutions gouvernementales ou locales en face d'autres intérêts "étrangers" qu'ils soient non gouvernementaux ou gouvernementaux.

I. Types d'organisation non gouvernementales

5. Les ONGs peuvent être regroupées en ONGs nationales, internationales dotées ou non du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Parmi les derniers on trouve ceux qui sont dans la catégorie I et II ou, soit simplement, enregistrés dans la liste ou encore ayant des relations, notamment un statut consultatif avec d'autres organisations ou agences spécialisées des Nations Unies.

6. Une autre typologie permet de regrouper les ONGs dans trois catégories :

1. Les Agences du Nord, s'occupant de développement à travers l'acheminement de fonds à des projets de développement dans le Tiers monde;
2. Les organisations nationales, locales, d'auto-assistance (groupements villageois, groupements féminins, groupements pré-coopératifs etc.);
3. Organismes ou institutions intermédiaires entre les ONGs du Nord et le Sud à travers la promotion d'organisations locales du type précédent, dans lesquelles sont acheminés des conseils techniques de formation et d'information 1/.

II. Portée des ONGs en matière de développement

7. La perception de la portée des ONGs en matière de développement est variable. Si certains pensent de plus en plus, et, cela en raison de l'échec des politiques gouvernementales en matière de développement que les ONGs

1/ Idée/Action N° 174 "Reflexions sur les ONGs leur gestion et leur rôle en matière de Développement : Italie, Royaume Unie, Inde, Chili et France. page 13.

constituent les structures idoines pour le développement; d'autres y voient "un cheval de Troie" ^{1/}. Ce dernier point de vue s'appuie sur une analyse de l'échange entre les économies du Tiers monde et l'économie internationale, où, s'opère une substitution de marchandises manufacturées, aux valeurs de prestige indigène à travers le Crédit. En fait, dans la plupart des économies du Tiers monde, à travers l'échange international, il s'agissait d'imposer, au système indigène local de production, les biens d'exportation qui lui procurent des devises pour l'achat de biens de prestige ou en tout cas d'importation en remplacement de ses propres valeurs. Le Crédit constitue alors, un des moyens par lequel s'est opérée la substitution dans l'échange traditionnel; le Crédit se traduit par une distribution immédiate de marchandises de prestige sur la base de la réciprocité selon les valeurs en cours dans la société considérée. Autrement dit, c'est cette manière de réciprocité productive qui se transforme en une production de biens d'exportation ou encore en monnaie d'échange. Dans un tel processus, la dette constitue une sorte de tribut pour l'échange. Cette dette va croître à travers le réseau des programmes internationaux d'assistance augmentant la dépendance des pays bénéficiaires. Les ONGs fonctionnant à partir de ressources qui ne sont pas soumises à des critères de rentabilité immédiate semblent alors prendre le relais des autres institutions tout en se prévalant de faire des dons ou encore de protéger. Quoi qu'il en soit, il s'en suit que les ONGs tiennent leur prestige et aussi leur pouvoir d'une telle situation d'autonomie. Qu'elles soient domatrices ou protectrices, c'est-à-dire d'assistance technique en plus de ces titres qui leur assure leur crédit, dans le domaine de l'aide et de la coopération, les ONGs bénéficient d'une manière d'autorité politique sur des communautés locales liées au don; ce qui expliquerait en partie les difficultés qu'elles rencontrent dans certains cas avec des organisations locales, notamment gouvernementales. Cela se perçoit très clairement au niveau du contrôle des ONGs. Qu'elles soient de financement, ou d'assistance technique on ne peut pas dire qu'il y ait des ONGs qui acceptent des relations avec les organisations locales telles que celles-ci puissent maîtriser l'orientation et la définition des programmes de développement, de remplacer des techniciens étrangers par des nationaux pour gérer, contrôler et redistribuer les fonds des programmes d'aide. Devant de telles exigences, les ONGs établissent plus aisément des relations avec des partenaires nationaux, relais des ONGs techniciennes et qui trouvent leur justification dans l'Indépendance nationale. Ainsi les ONGs s'adaptent aux structures locales ce qui explique leur stratégie d'intervention micro-économique.

^{1/} Dominique TEMPLE : "Les ONGs comme cheval de Troie" un IFDA dossier N° 60 juillet/août 1987. P. 39 à 52.

8. "Ce redéploiement de l'action des ONGs sur les structures de reciprocité, cette adaptation, permet la substitution du pouvoir au niveau ethnique ou familial selon les cas et, grâce à cette substitution d'autorité, le technicien ou l'organisme de financement peut décider des projets des investissements en lieu et place de l'autorité villageoise, de l'autorité communautaire ethnique ou familiale"^{1/}. C'est donc par ce biais que se trouve induit les éléments d'un développement extraverti c'est ainsi que les ONGs finissent par apparaître comme les grecs dans le cheval de Troie, face aux Troyens"; le cheval étant le Don, l'aide au Tiers monde. Actuellement, en Afrique devant l'échec des politiques nationales de développement, malgré la toile de fond que l'on a décrite ci-dessus, pour la promotion des femmes, les regards se tournent de plus en plus vers les ONGs. Tout se passe comme si, à défaut de pouvoir initier le développement à travers une approche macro-économique et gouvernementale, cela va devoir se faire par une juxtaposition d'initiatives des ONGs qu'elles soient nationales ou internationales, cela, surtout parce que malgré toutes les inquiétudes que les ONGs peuvent susciter, c'est encore elles qui parviennent à organiser le travail et l'action dans le milieu rural pauvre et que de plus en plus, l'Afrique prend une conscience aiguë de la dimension de cette pauvreté qui va croissante, comme cela a été déjà dit. Par ailleurs, il faut reconnaître que l'efficacité des ONGs s'explique par la simplicité des mécanismes de fonctionnement autrement dit, par l'absence de tracasseries administratives.

III. Les ONGs et le Développement rural :

9. Le domaine d'intervention par excellence pour les ONGs est celui du développement rural. Comme cela a déjà été dit ci-dessus, les théories, les stratégies, appellent actuellement, un effort sérieux de remise en cause ^{1/}. Cela parce que l'on se trouve devant une situation où les objectifs visés par les institutions nationales n'ont pas pu être atteints d'une part, d'autre part, parce que, plus on avance dans un tel cadre, le tissu social des sociétés se trouve complètement détruit. "Les systèmes imunitaires mis au point au cours des siècles par les sociétés pour leur survie se trouvent menacés" ^{2/}.

10. Les modèles, les systèmes de représentations de vie et de culture proposés aux sociétés du Tiers monde par le monde industrialisé se révèle en dernière analyse nuisible à plusieurs titres, mais aussi,

^{1/} Idées et Action N°173 1987/2 FAO CMcf/action pour le développement

^{2/} M. Majid Rahnema : les sociétés de subsistance et leur système imunitaire en Idée et action N° 179. P. 20 - 21 Majid Rahnema ap. cit. page 20.

coûteux comme le démontre la crise qui secoue le monde actuellement, "Les gens en viennent à dépendre à un tel point de biens conçus par des spécialistes de services et même de cerveaux, qu'ils perdent peu à peu leur capacité innée de se protéger"^{2/}. Ce que M. Rahnama appelle le "SIDA du développement qui n'apparaît qu'après une longue exposition à l'aide au développement" qui, selon lui, serait précédé par une série d'autres états et de predispositions, "acquises" : illusions et attentes acquises; perte acquise du sens de sa propre valeur et de la confiance en soi; forme acquises d'éducation et scolarisation. Tout cela menant droit aux deux états acquis qui ont toutes les chances de finir par la maladie elle-même: "déracinement acquis et addition acquise aux biens, services, styles de vie et idéologies du "médecin". La plupart de ces états acquis qui préparent le terrain pour contracter la maladie procèdent de la désintégration des sociétés de subsistance, des relations humaines et des relations qui constituent la culture de ces sociétés ! Ceci ne constitue aucunement une invitation à l'autarchie ou au rejet de l'autre, de l'Etranger, de ce qui est différent. C'est tout simplement pour attirer suffisamment l'attention des uns et des autres sur les manifestations dangereuses de l'agression d'une société par une autre, d'une culture par une autre, même si l'on sait qu'au fil de l'histoire de l'humanité les sociétés humaines et leurs cultures n'ont cessé de s'enrichir les uns et les autres. Lorsque l'on examine la question du développement rural, alors, les ONGs nationales paraissent mieux placées pour répondre aux problèmes d'interaction socio-culturelles. En effet, dans le Tiers monde, notamment en Inde, la contribution des ONGs nationales semblent importante et la connotation de rapports de classe assez intéressante. En effet, les ONGs locales sont pour l'essentiel animées par les membres de la classe dirigeante qui probablement méditent le développement de la société nationale à travers celle de la classe pauvre du milieu rural à laquelle ils apportent leur assistance. Le problème en Afrique est que la bourgeoisie n'est jamais parvenue à être suffisamment riche pour entreprendre de telles actions d'une part, d'autre part, les difficultés rencontrés par les ONGs internationales auprès des services gouvernementaux, devraient être mis sur le compte de rapports d'éléments différents d'une même classe c'est-à-dire entre des privilégiés, situés à des échelons différents, se retrouvant tous les deux en face de la même entité, la classe rurale ou urbaine, pauvre, qui elle donne ses points à celui, qui est plus efficace, donc plus rapide et plus concret dans la réponse à ses problèmes.

^{2/} M. Majid Rahnama : les sociétés de subsistance et leur système imunitaire
En Idée et action N° 179. P. 20- 21 M. Majid Rahnama ap. cit. page 20.

11. Etant donné que le groupe assisté, ou à assister est un groupe non seulement pauvre, donc dépourvu de moyens de solutions de ses problèmes prioritaires, en terme d'assistance, mais fort de l'expérience des demi-succès ou même des échecs d'autres institutions de développement national ou international, les ONGs quoi que l'on dise de leurs actions ponctuelles, limitées, etc.. apparaissent comme la planche de salut. Cela bien entendu en raison de son approche de la problématique de la solution des problèmes posés, en raison de la simplicité de ses rouages, en raison de l'origine de ses ressources et de la grande autonomie qu'elle a dans l'usage des Fonds qu'elles ont mobilisés.

IV. Portée des ONGs dans l'action en faveur des femmes

12. Si les institutions gouvernementales ont attendu la proclamation de la Décennie des Nations Unies pour la femme, pour entreprendre des actions dans ce domaine, il n'en est pas de même pour les ONGs. En effet, on peut affirmer que l'action des ONGs en faveur des femmes a constitué une sorte de lame de fond qui a sensibilisé les gouvernements et les instances internationales pour le déclenchement de l'action de grande envergure qu'a été la Décennie. Les ONGs ont participé activement aux activités de la Décennie des Nations Unies pour les femmes : Egalité, Développement, Paix; depuis à Mexico en 1975, jusqu'à Nairobi en passant par Copenhague, en 1980. A Mexico, les ONGs bénéficiant du statut consultatif auprès de l'ECOSOC ont organisé parallèlement à la Conférence gouvernementale une Tribune à laquelle participaient 4 000 personnes venant d'organisations locales, nationales ou internationale à travers le monde. A Copenhague, 110 Organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif auprès de l'ECOSOC ont participé à la conférence de la mi-Décennie et ont soumis des documents conformément au règlement intérieur des Secrétariats des Nations Unies aussi bien aux réunions plénières que dans les réunions des Comités.

13. A Copenhague ainsi qu'à Nairobi, les ONGs ont organisé un Forum qui a permis aux femmes, autres que celles des institutions gouvernementales de bénéficier et d'apporter leur contribution aux dites conférences. Les activités parallèles menées par les ONGs au cours de la Décennie concernaient : la diffusion des informations relatives à la Décennie, l'assistance à des programmes en faveur des femmes au niveau national, régional, international; enfin l'identification des priorités. C'est à travers ces activités que les ONGs ont établis leurs propres réseaux pour la mise en oeuvre de leur propre programme dans le cadre du programme d'Action de Copenhague pour la seconde moitié de la Décennie.

14. En plus des activités majeures parallèlement mentionnées ci-dessus, les ONGs ont aidé les Nations Unies dans la mise en oeuvre des recommandations des réunions de la Décennie, notamment du Plan d'action Mondial de Mexico, du Programme d'action pour la deuxième moitié de la Décennie qui ont été publiés et largement diffusés par leur soin. Par ailleurs, au niveau national, en collaboration avec leurs gouvernements, les ONGs ont lancé leurs propres projets et activités de même qu'elles ont donné leur appui à des programmes gouvernementaux. Les ONGs ont collaboré avec des mécanismes nationaux pour les femmes.

15. Tout au long de la Décennie, pour la diffusion de l'information tant sur les différentes réunions que sur leurs objectifs et leur conclusions, les ONGs ont imprimé des publications, des dépliants, des affiches, fait des films, etc. Elles ont également participé aux activités de recherche pendant la Décennie; par exemple, certaines ont reproduit les questionnaires du Secrétariat des Nations Unies, et lui ont communiqué l'analyse des réponses obtenues.

16. Les ONGs ont au cours de la Décennie des Nations Unies pour les femmes coopéré avec des institutions religieuses de même qu'elles ont participé aux actions préparatoires de la célébration de la fin de la Décennie à travers la conférence préparatoire de Vienne, octobre 1984; ainsi qu'à travers : les conférences régionales à Tokyo en mars 1984, à Arusha en octobre 1984, à Harare en novembre 1984 et à Bagdad en décembre 1984 pour ne citer que cela.

17. C'est dire donc que tout cela constitue un cadre de référence permettant au CARFF/CEA d'envisager une coopération plus systématisée avec les ONGs qui en exprimeraient le désir.

V. Domaines de coopération du PIFD/CEA avec des ONGs

18. En raison de la diversité du champ d'action des ONGs il semble difficile de procéder à la définition de domaine prioritaire d'intervention néanmoins, on peut considérer que les Stratégies prospectives d'Arusha, les Plans, stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, l'APPER, l'UN-APPERB et enfin la Déclaration d'Abuja constituent des cadres de référence pour une coopération efficace PIFD/CEA et ONGs. Pour être cependant plus précis, cette coopération pourrait s'articuler autour des problèmes et secteurs tels que :

- la lutte contre la sécheresse et la désertification;
- l'agriculture et la production alimentaires;
- le développement industriel;
- le développement des ressources humaines;
- l'assistance aux femmes vivant sous le régime de l'Apartheid et en Namibie;
- les femmes réfugiées et les femmes déplacées;
- les activités dans ces domaines pourraient porter par exemple sur :
 - (a) la collecte et la diffusion de l'information sur les femmes dans les communautés ou dans les groupements communautaires. A ce titre, le système PADIS de la CEA offre de grandes possibilités en matière d'échange d'informations et en matière de collecte et de traitement de l'information à partir de son réseau. La recherche appliquée dans les pays affectés par la sécheresse par exemple, la formation de femmes leaders au niveau des groupements communautaires dans les domaines requis; la formation de femmes leaders aux techniques de mobilisation et de gestion des ressources pour les activités de développement; enfin la promotion de la coopération inter-institutions. Ce dernier point revêt une importance toute particulière si l'on connaît les interférences inter-institution qui ont sérieusement compromis des résultats pourtant prometteurs en Afrique tout au long de la Décennie.
 - (b) les activités relatives à l'information par exemple pourrait effectivement porter sur les recommandations faites par les ONGs dans ce domaine lors de la conférence de Nairobi selon des stratégies permettant d'influencer les médias existants.
- de développer des médias appartenant aux femmes, cela de manière à permettre aux femmes entre autre :
 - (a) d'encourager leurs gouvernements à soumettre des projets aux programmes internationaux pour le développement de communication de l'UNESCO.
 - (b) d'exercer davantage de pression sur les nouvelles agences pour une plus grande couverture des questions relatives aux femmes.

- (c) d'établir une meilleure compréhension des problèmes des femmes par les journalistes particuliers et aussi établir des liens entre les femmes journalistes et les organisations de femmes.
- (c) de s'assurer de ce que davantage de femmes travaillent dans l'industrie de la communication.
- (e) de s'assurer une couverture plus positive des questions concernant les femmes par les médias populaires.
- (f) de donner un appui à la série appelée "Femmes" du service Radio des Nations Unies.

19. Quelle que soit l'action à entreprendre dans ce domaine, il faudra sûrement tenir compte de projet en cours dans la région, du projet "Image de l'Afrique" qui est une recherche envisagée par les ONGs de sept pays; le Comité français contre la faim en France, la Danchurchaid au Danemark, la Deutsche Wethungerhilfe en République Démocratique d'Allemagne, Oxfam au Royaume Unie, SOS Faim en Belgique, Trocaire en Irlande et en Italie, un groupe de trois ONGs CRIC, Crocevia et Tena Nuova auxquelles s'est joint la CMCF/AD. Le projet financé par la CEE et le Ministère italien des Affaires étrangères. Dans tous les pays cités, les organisations concernées ont entrepris une enquête sur les médias et procèdent à une analyse du matériel d'information des ONGs. Ces organisations envisagent par la suite de déterminer l'impact de cette information en identifiant les sources de la connaissance et de la perception qu'a "le citoyen moyen du développement en Afrique". Le projet comporte deux volets, une recherche européenne et une recherche dans un groupe de pays africains victimes de déficit alimentaire : le Burkina Faso, l'Ethiopie, le Mozambique, le Niger, le Sénégal et le Zimbabwe^{1/}.

20. Par ailleurs, il convient de noter ici, l'action envisagée par le PNUD avec les ONGs au cours de son 4ème cycle de Programmation.

VI. Mécanismes de coopération PIFD/CEA/ONGs

21. Une fois que les domaines de coopération auront été définis, les mécanismes pourront être envisagés :

^{1/} Rapport du Secrétaire général à la Conférence mondiale chargée de la Revue et de l'évaluation de la Décennie des Nations Unies pour la femme : Egalité, Développement, Paix A/Cont 116/14/mai 1985.

- au niveau structurel ou institutionnel à travers la création d'un poste de coordination de la coopération du PIFD/CEA avec les ONGs. Ce poste pourrait être co-financé par les ONGs intéressées et le Secrétariat des Nations Unies;
- à travers des relations de coopération établies conformément au règlement des Nations Unies en vigueur sur le sujet, soit avec des ONGs individuelles, soit avec des groupements d'ONGs comme cela existe dans les situations d'urgences en Afrique;
- à travers l'institution d'une réunion annuelle PIFD/CEA/ONGs pour monter les programmes et évaluer les résultats par exemple soit avant les réunions du CRAC si celles-ci sont maintenues, sinon, en remplacement des réunions du CRAC. A l'usage, si ces réunions régionales apparaissent trop lourdes elles peuvent être remplacées par des réunions sous-régionales dont l'articulation devra être définie avec les ONGs concernées.
- à travers l'institutionnalisation des échanges d'information sur les femmes, leurs activités, les résultats de leurs activités et l'utilisation du réseau PADIS.

Conclusion

22. Les mesures relatives à la collaboration entre le PIFD/CEA et les ONGs doivent donc tenir compte de deux difficultés majeures certes, mais surmontables avec une "volonté politique" réelle et soutenue :

- la dimension cheval Troie des ONGs;
- la nature et la qualité de l'image de la femme africaine que l'on veut promouvoir.

23. En effet, tout au fil de l'histoire de la promotion des femmes, il y a eu une manière de substitution de l'image de la Femme "Potiche" à celle de la femme "bonniche". Les attitudes et les comportements des hommes face à la promotion de la femme ont du mal à changer. Trop souvent encore on entend les hommes notamment les décideurs affirmer que les femmes sont déjà intégrées dans le développement, cela bien entendu pour maintenir le statut quo. Par ailleurs, la promotion des femmes continue de constituer un problème sérieux pour les hommes, aussi, il se trouve toujours quelque part un homme prêt à se réclamer d'être le promoteur sinon le salvateur des femmes qui parviennent à s'imposer par leurs compétences; cela, pour pouvoir devant les situations de rupture sociologiques les traiter d'inconscience, et surtout d'ingratitude. Bien entendu, qu'un tel jugement vaut ce qu'il vaut et n'a pas besoin d'être commenté. Car en effet, "c'est à la fois une faute

et une erreur que d'essayer de transformer ou de reformer une culture en se fondant sur le modèle ou les graphiques de la sienne propre. S'efforcer de rendre les autres semblables à soi-même est encore pire. Cela revient à agresser autrui, une attitude qui va souvent à l'encontre du but recherché et est toujours immorale" 1/.

24. Enfin il est indispensable de souligner aussi que quelle que soit la forme de collaboration envisagée avec les femmes africaines, il faut savoir qu'elles ont beaucoup appris et que bon nombre d'entre elles pourront le démontrer dans les années à venir. C'est pour cela qu'il faudrait ~~peut-être~~ apporter beaucoup de soin au type de collaboration que l'on envisage avec elles notamment à travers les ONGs.

25. La présente réflexion, n'a d'autre but que d'engager la recherche d'éléments de solution au problème posé. Il est clair cependant, que la décision finale ne pourra être prise qu'après certaines consultations, certains arrangements. Pour cela on peut recommander :

1. La conduite d'une étude sur le terrain auprès des ONGs nationales, internationales et les représentants des services techniques nationaux pour la préparation de stratégies de collaboration avec les ONGs;
2. Une rencontre avec les différents partenaires : ONGs, représentants d'institutions nationales concernées pour l'examen de stratégies envisageables avec la CEA.
3. L'élaboration de programmes ou de projets conjoints d'assistance :
 - aux ONGs nationales;
 - aux groupements de femmes;
 - ou encore aux activités des mécanismes nationaux.

1/ In Majhid Rahnema cf. cit page 22